

une Cour de révision peut-elle corriger une injustice qu'on prend le plus grand soin de lui cacher et qui se trouve déguisé par ceux qui en ont le pouvoir, sous les apparences de la Justice ?

Cependant on lui conseilla de s'adresser à la Cour d'Appel, il le fait et ce n'est qu'après les plus grandes difficultés que cette Cour est venu à bout de faire certifier la vérité par les Honorables Juges de la Cour inférieure.

Quoiqu'il en soit le fait paroît actuellement dans tous son jour et cette Honorable Cour n'a plus rien à faire qu'à donner son Jugement sur une procédure on la Cour inférieure paroît avoir oublié tout ce dont elle auroit dû se souvenir.

QUEBEC, 14 Novembre 1820.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "William Hall", is written over a horizontal line.